

Présents :

Mme M.-A. Benoît (chef d'établissement – collège et coordination ASBR) – mabenoit@bury-rosaire.fr

M. F. Trotignon (chef d'établissement – lycée) – frotignon@bury-rosaire.fr

M. P. Fournet (secrétaire général de l'ASBR) – pfournet@bury-rosaire.fr

Titulaires Rosaire :

M. El Elmejjad (Délégué du personnel enseignant)- kelmejjad@bury-rosaire.fr

M. Bienassis (Délégué du personnel d'éducation) – hbienassis@bury-rosaire.fr

Titulaires Bury :

M. R. Bogaers (délégué du personnel d'éducation) – rbogaers@bury-rosaire.fr

Mme J. Loiseau (déléguée du personnel d'administration et services) – jloiseau@bury-rosaire.fr

Absents :

Suppléante Bury :

Mme Boxanna Czechowski (délégué du personnel)- bczechowski@bury-rosaire.fr

M. Knittel (délégué du personnel enseignant) – ckittel@bury-rosaire.fr

M. Di Meo (délégué du personnel)- sdimeo@bury-rosaire.fr

Secrétaire : M. R. Bogaers

Début de la réunion : 14h00

Fin de la réunion : 14h40

- Ordre du jour : Réponses aux *questions/remarques écrites (en italique dans le compte-rendu)*.

1/ Préambule :

Retour de la réunion du 7 avril concernant les nouvelles conditions sur les contributions des personnels ABSR et enseignants.

Historique : en mars 2013, nous avons reçu une recommandation du patronat pour que ces contributions soient effectives. Le Comité d'Entreprise en a été informé en avril 2013 et une réflexion a été menée pour que cette contribution soit la plus juste possible.

A été décidé pour le personnel ASBR que cette contribution soit transformée en avantages en nature selon le tableau récapitulatif envoyé à l'ensemble des personnels.

Cet avantage en nature a sa contrepartie : celui d'être imposable ainsi que les charges salariales et patronales qui en découlent.

Ces charges et ce taux d'imposition sont fonctions du quotient familial auquel chaque salarié est rattaché lui-même dépendant des ressources déclarées par les familles.

Quant aux enseignants, n'étant pas salariés de l'ASBR, ces charges ne sont donc pas imputées à leur fiche de salaire.

Il est précisé que la réduction sur la restauration pour les enfants des salariés et professeurs sera de 20%.

Enfin dernier avantage non négligeable, toute sortie pédagogique impliquant un hébergement d'une nuit, fera l'objet d'un abattement de 30% pour les enfants des salariés ASBR et des enseignants.

Cet avantage en nature est une solution intéressante au regard de ce qui se pratique dans les autres établissements privés.

2/ Questions / Remarques :

✓ Organisation du LPC

« Plusieurs professeurs se posent la question sur l'organisation de la validation du LPC 4ème; d'autres demandent aussi de revoir l'organisation du brevet blanc ».

↳ Se référer à la synthèse du dernier Conseil Inter Collège.

Remarque : il est nécessaire de valider des compétences sur des pôles matières.

Deux omissions :

- Au niveau des matières, il aurait fallu organiser un rendez-vous avec les coordinateurs matières afin d'organiser un sujet commun.
- Un oubli informatif dans la prise en compte de la SVT dans ce LPC matières.

Madame Benoit indique qu'il est important de pouvoir prendre de la hauteur dans la validation des compétences des élèves.

Pour se faire, une mise en coordination matières est nécessaire pour que le sujet commun permette une validation des compétences sur des items prédéfinies.

Il faut également travailler la « chronologie » afin que la validation du LPC ainsi que l'élaboration du brevet blanc soient planifiées en amont (information en septembre / février : réalisation des sujets / mai : épreuves).

✓ Demande d'une aide pour le « veiller sur » au Rosaire

« Serait-il possible d'envisager qu'une personne seconde Marina Boibeleau notamment sur les temps de récréation et en cas d'absences des professeurs? La disposition des bâtiments et le suivi des élèves (en particulier en 6ème) nécessite une vigilance +++ ».

Cette réponse est à apporter en conseil de direction du Rosaire et en réunion des éducateurs Rosaire afin d'organiser éventuellement un « veiller sur » en fonction des exigences et des impératifs de service qui auront été vus en équipe.

✓ Les badges

Madame Loiseau nous signale une recrudescence des badges oubliés lors du passage à la restauration scolaire et ce, surtout sur le niveau Terminal.

Monsieur Bogaers s'engage à envoyer un message à l'équipe éducative collège / lycée à ce sujet.

Fin de la réunion : 14h40.

Prochaine réunion : le 16 mai 2014 à 9h00 au Rosaire.